



RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MISSION ACADÉMIQUE EDD et EPSa

Mission académique de l'EDD

2025-2026

Affaire suivie par :

Fabrice SORBA

Philippe MESPOULHE

Tél : 02 62 48 13 12

Mél :

fabrice.sorba@ac-reunion.fr

Philippe.Mespoulhe@ac-reunion.fr

24 Avenue Georges Brassens CS 71003

97743 SAINT-DENIS CEDEX 9

Saint-Denis, le 02 FEV 2026

Le recteur

à

Mesdames, messieurs les chefs d'établissement
Mesdames, messieurs les inspecteurs du 1^{er} degré
S/C de Madame et monsieur les IA-DAASEN

Ecole promotrice de Santé (EPSa)

2025-2026

affaire suivie par

Florence PAYET

Isabelle RIOS

Hélène SOLTNER

ecole_promotrice_sante@ac-reunion.fr

24 Avenue Georges Brassens CS 71003

97743 SAINT-DENIS CEDEX 9

Objet : Lancement de la campagne académique de labellisation commune « École/Établissement en démarche de développement durable » (E3D) et « École promotrice de santé » (EPSa)

L'École constitue un levier essentiel pour répondre aux grands défis contemporains : changement climatique, érosion de la biodiversité, exposition accrue aux risques, inégalités sociales et territoriales, mais aussi déterminants environnementaux et sociaux de la santé. À ce titre, l'institution scolaire est à la fois un lieu d'apprentissage, un cadre de vie, et un acteur de transformation, mobilisant les élèves et l'ensemble de la communauté éducative autour de démarches concrètes, cohérentes et évaluables.

Dans cette perspective et afin de favoriser les synergies et les convergences entre ces deux éducations, sera lancée cette année une campagne académique de labellisation commune associant :

- le label « École/Établissement en démarche de développement durable » (E3D) ;
- le label « École promotrice de santé » : Edusanté.

Cette démarche conjointe s'appuie sur le concept One Health (Une seule santé), qui rappelle l'interdépendance étroite entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes. Les enjeux de développement durable et de santé ne peuvent plus être pensés séparément : qualité de l'air et de l'eau, alimentation, activité physique, prévention des conduites à risques, santé mentale, climat scolaire, biodiversité, aménagement des espaces et gestion des ressources sont autant de dimensions qui se renforcent mutuellement dans une approche globale et éducative.

La labellisation commune vise ainsi à impulser, valoriser et accompagner des démarches d'établissement et d'école qui :

- articulent enseignements, vie scolaire, projets éducatifs, gestion et maintenance des locaux ;
- favorisent un environnement scolaire protecteur, inclusif et propice aux apprentissages ;



- développent la participation des élèves (éco-délégués, ambassadeurs santé, CVC/CVL, projets coopératifs) ;
- s'ouvrent aux partenaires du territoire (collectivités, associations, acteurs de santé, structures environnementales) afin de consolider un ancrage local et des actions durables.

Au-delà d'une reconnaissance, ce label commun constitue un outil de pilotage : il aide à structurer le projet, à objectiver les progrès, à renforcer la cohérence entre les instances (notamment le CESCE et les démarches éducatives de territoire), et à inscrire l'action dans une dynamique continue.

Modalités et calendrier de candidature

La candidature s'effectue exclusivement en ligne via un dossier dématérialisé.

https://magmatic.ac-reunion.fr/limesurvey/Labellisations_E3D_EPSa

Les écoles et établissements pourront déposer leur dossier jusqu'au 15 mars.

Les éléments attendus dans le dossier visent à mettre en évidence :

- la gouvernance et l'implication de la communauté éducative ;
- la cohérence de la démarche (diagnostic, objectifs, actions, évaluation) ;
- la prise en compte explicite des liens santé–environnement–bien-être–réussite scolaire dans une logique One Health ;
- l'ouverture partenariale et l'ancrage territorial.

Les acteurs des missions concernées (EDD et EPSa) se tiennent à votre disposition pour accompagner les équipes dans la constitution des dossiers et la consolidation des démarches, en particulier pour les écoles et établissements entrant pour la première fois dans le processus de labellisation.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour mobiliser l'ensemble de la communauté éducative et faire de cette campagne commune un temps fort au service de la réussite des élèves, de leur santé et de la transition écologique, dans l'esprit d'une école exemplaire, protectrice et émancipatrice.

Le recteur de région académique,
recteur d'académie

Rostane MEHDI

